

Cession de l'activité Capteurs de Pression Le pas de trop

Depuis quelques années, les directions successives de notre entreprise, sous la coupe de Snecma puis Safran, s'attaquent à notre gagne pain. **Nos dirigeants ont oublié leur rôle d'entrepreneur** pour devenir des financiers à l'appétit de plus en plus vorace.

Aujourd'hui, le service Capteurs de Pression devient la cible de la doctrine de l'EBIT roi. **La conséquence s'appelle VENTE, pure et simple, de l'activité.** SUD refuse que 30 salariés soient les victimes du PDG et de ses amis costumés de Safran. **30 salariés de plus aujourd'hui, mais déjà plusieurs dizaines hier et combien d'autres demain ?**

Dans un passé récent, PDGs et DRHs ont déjà sévi. Faire ou Acheter a fait beaucoup de mal et continuera d'en faire à défaut d'une réaction à la hauteur de l'enjeu pour le futur. **SUD a tiré le signal d'alarme depuis trois ans.** Nous avons pris des initiatives afin que d'autres organisations syndicales nous rejoignent et dans la perspective de mobiliser les salariés tant qu'il est encore temps. Si on les accompagne, les salariés peuvent infléchir le cours des événements et obtenir satisfaction.

Le temps passe et on oublie, vite, beaucoup trop vite. Ou bien des informations un peu trop dispersées chronologiquement n'attirent pas suffisamment l'attention. Alors, sans faire un inventaire à la Prévert, rappelons-nous :

Sous-traitance et/ou externalisation en Fabrication :

La découpe sur site passée à OMEGA DMS , le soudage des sphères à FAMAT , du drapage, du moulage, du montage, du magasinage, découpe tuyères, montage bloc 4D, dépose additif TC2 etc., ce qui représente 45 000 heures/an de fabrication à fin 2008 (40 emplois SPS)

Sous-traitance en Etudes :

Fiabilité, Calcul, Définition, Conception, Matériaux pour 60 000 heures en 2008 (50 emplois SPS)

Sous-traitance diverses :

Maintenance des activités de production, frappe de documents, reprographie, courrier interne, dépannage informatique . . .(encore plusieurs dizaines d'emploi SPS).

Pour 2009, la direction a l'objectif de maintenir sa stratégie : SPS ne sera plus le maître d'œuvre des sphères Ariane et sous-traitera le contrôle RX (gamme, maintenance, contrôle etc seront réalisés sur site par des salariés de la société ASCOT.), drapage pièces élastomères, magasinage FPIC, contrôle, moulage de butées, pièces drapées structurales etc., et **Faire ou Acheter pèsera 60 000 heures/an à fin 2009 !** En Etudes, il est très probable que le nombre d'heures sous-traitées augmente encore.

Emploi :

Fin des années 1980 : SEP = 1800 salariés. Rappelons que Luciani, avec son plan Horizon 2007, voulait finir au 31/12/07 à 1000 salariés SPS. De la folie furieuse, tout simplement. Le trio Laroche / Luciani / Olier a failli faire tout exploser. Mais les successeurs Engerand Amiens, et Olier toujours dans le coup, repartent à l'assaut et cherchent à passer par une autre voie pour grignoter un à un les contrats CDI SPS. Et le travail précaire s'est accru. **Actuellement plus de 100 salariés sont intérimaires ou CDD, soit près de 10% de l'effectif de SPS alors qu'ils représentaient 5% début 2007.**

Sans compter que si Héraklès voit le jour, nous ne sommes pas au bout de nos « surprises ».

Le périmètre des emplois correspondant au « cœur » du métier évolue en fonction de la grosseur du coffre-fort à remonter à Safran. Ce qu'ils appellent le « cœur » du métier n'est qu'une immense duperie. **Le « cœur » du métier est lié à la vocation et l'ambition affichée par l'entreprise. Mais rien ne dit que le « cœur » du métier correspond à un emploi à statut SPS.**

La cession de l'activité Capteurs de Pression n'est pas acceptable. SUD ne peut pas cautionner cette logique destructrice et s'opposera, autant que faire se peut, à cette décision.

Chaque salarié de SPS doit s'interroger. Ce n'est pas parce que la direction a mis en place des Unités de Production Autonome qu'il faut que les salariés ne fassent plus preuve de **SOLIDARITE**. Rester replié sur soi, penser que l'on n'est pas concerné par cette cession, est une erreur de jugement. Croire qu'un soutien passif est de nature à faire prendre conscience à la direction de son opposition au projet est aussi une erreur de jugement.

Les organisations syndicales disposent d'outils de par la législation pour mettre en avant les mauvais choix de nos dirigeants. Le droit d'alerte en fait partie.

Cependant, le droit d'alerte ne constitue pas a priori un droit de blocage. La mobilisation des salariés, de tous les salariés, doit servir à dire à la direction que nous ne voulons plus de ses méthodes.

Les 1100 salariés épargnés doivent-ils oublier ou faire semblant de ne pas voir les 30 collègues, femmes et hommes, de l'unité Capteurs ? Qui a la garantie de ne jamais être concerné par un arrêt de son activité ?

Dans le moins pire des cas, si l'on peut dire, les salariés seraient reclassés au sein de SPS. Mais dans quelles conditions ? Dans l'hypothèse d'une cession effective, 30 intérimaires et/ou CDD n'auront pas l'opportunité de voir leur contrat se transformer en CDI. Est-ce satisfaisant ?

Demain, à 10 heures, se tiendra un CE Extraordinaire sur la cession de l'activité Capteurs.

SUD appelle tous les salariés de SPS et toutes les organisations syndicales à être solidaires et défendre nos collègues des Capteurs.

A travers eux, c'est notre avenir et notre emploi qui est en jeu.

SUD appelle à cesser le travail demain à 9h30

et à se rassembler devant le Bâtiment 8



Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

E-mail: sud.metaux33@wanadoo.fr